

Année scolaire 2022-2023

1/ Les bénéficiaires de l'abonnement scolaire + TER

Les élèves domiciliés et scolarisés sur le territoire d'Angers Loire Métropole jusqu'en terminale incluse. Seules les gares citées ci-dessous sont concernées par l'abonnement :

- Savennières
- Le Vieux Briollay
- Saint Mathurin
- La Bohalle
- Trélazé
- Angers maître école
- Angers St Laud

L'abonnement est valable du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023.

2/ Souscription de l'abonnement

1. Remplir ce formulaire de demande d'abonnement
2. Faire tamponner le formulaire par l'établissement scolaire d'accueil ou joindre un certificat de scolarité en cours de validité (*en cas d'absence de certificat avant le 30 novembre 2022, Irigo se réserve le droit de suspendre l'abonnement*)
3. Finaliser le dossier à l'agence Irigo, 5 place de Lorraine 49100 Angers :
 - La carte A'tout de l'enfant (s'il en possède déjà une)
 - Une photo d'identité de l'enfant pour une création de carte A'tout
 - Carte d'identité ou livret de famille de l'élève
 - Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Coordonnées de l'élève utilisateur de l'abonnement

Nom* Prénom*

Date de naissance* :/...../.....

Adresse*

Code Postal* Commune*

Coordonnées du parent ou du représentant légal de l'utilisateur

Père Mère Tuteur Référent de la famille d'accueil Association

Nom* Prénom*

Adresse*

Code Postal* Commune*

Mail* :@.....

Téléphone* :

*Champs obligatoires

Les CGV sont consultables sur le site www.irigo.fr et sur demande à l'agence Irigo

Gare de départ *

- Savennières Le Vieux Briollay St-Mathurin La Bohalle
 Trélazé Angers maitre école Angers St Laud

Coordonnées de l'établissement scolaire

Nom de l'établissement*

Code postal* Commune*

Classe*

Le directeur de l'établissement certifie l'exactitude des données ci-dessus

Cachet, date et signature de
l'établissement

Condition de l'abonnement

Cochez les cases correspondantes

• Carte A'Tout :

Première demande Numéro de la carte A'Tout :

• Mode de paiement :

Abonnement annuel comptant

Règlement à l'agence : CB, chèque ou espèces

Abonnement annuel par prélèvement automatique

Je remplis le mandat de prélèvement SEPA ci-dessous.

Un RIB format papier est à joindre obligatoirement lors de la finalisation du dossier à l'agence commerciale

Remplir ci-dessous avec les coordonnées du titulaire du compte bancaire :

Nom* :

Prénom* :

Adresse* :

Code Postal* : Ville* :

⇒ **Complétez vos coordonnées bancaires sur la page suivante**

Identification du créancier (ICS : FR08ZZZ85E5A8)

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif

Paiement ponctuel

IBAN (Identification Bank Account Number) :

BIC :

J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente Irigo*

J'ai lu et j'accepte les modalités de traitement de mes données par Irigo*

Je certifie exactes les informations renseignées ci-dessus

Toute demande incomplète ne pourra être traitée

Sans réception de certificat de scolarité avant le 30 novembre 2022, le service client Irigo se réserve le droit de résilier L'abonnement.

Fait à :

Date et signature :

Données personnelles

Dans le cadre du Contrat, Irigo collecte des données à caractère personnel sur le Client et le Titulaire, le cas échéant. Le traitement des Données personnelles s'effectue via le site en cas de commande en ligne, le logiciel de vente et de création de Titres, en cas de Commande en Agence commerciale. Les données à caractère personnel collectées sont les suivantes : civilité, nom, prénom, adresse mail et adresse postale, numéro de téléphone (fixe/portable), date de naissance, photographie, coordonnées bancaires (RIB, numéro de carte bancaire). Une copie de la carte d'identité ou du livret de famille et un justificatif de domicile pourront être demandés, mais ces données ne seront pas conservées à l'issue de la validation de la Commande. Les finalités du traitement sont les suivantes :

- la gestion du Contrat,
- la gestion des transactions de règlement des Titres,
- la transmission au Client des informations et/ou des offres promotionnelles.

Au terme du Contrat, la Société s'engage à détruire toutes les données à caractère personnel à l'issue d'une période de deux ans dans le cas où aucun autre Titre n'aurait été souscrit. Si nécessaire aux fins de suivi administratif, en raison d'exigences légales ou réglementaires, ou à des fins d'archivage, ces données seront conservées au-delà de la durée nécessaire à la réalisation des finalités sus décrites. ... Conformément à la loi Informatique et liberté modifiée de 1978 et Règlement européen n° 2016/679/UE du 27 avril 2016, le Client/Titulaire bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de ses données ou encore de limitation du traitement. Il peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant. Le Client/Titulaire, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, peut exercer ses droits en contactant le Délégué à la protection des données, par mail à l'adresse suivante : dpo@irigo.fr ou par courrier au Service consommateurs. La Société s'engage à mettre en œuvre des mesures de sécurité garantissant un niveau de sécurité adapté au risque. La Société notifie au Client/Titulaire toute violation de données à caractère personnel. Cette notification est accompagnée de toute documentation utile afin de lui permettre, si nécessaire, de notifier cette violation à l'autorité de contrôle compétente. La Société s'engage à mettre en œuvre des mesures de sécurité garantissant un niveau de sécurité adapté au risque. Pour de plus amples informations sur le traitement des données relatives au Client/Titulaire, ce dernier peut se référer à la Politique de confidentialité présente sur le site.

*Champs obligatoires

Les CGV sont consultables sur le site www.irigo.fr et sur demande à l'agence Irigo